



UNION des entreprises  
pour la PROTECTION  
des JARDINS et  
des ESPACES PUBLICS

Communiqué de presse

## Coup de Projecteur sur la clinique des plantes aux Palmes de Promojardin

Le 7 février 2017 - A l'occasion de la première édition des Palmes de Promojardin, évènement dont l'objectif était de valoriser les initiatives des acteurs de la jardinerie/animalerie, le site de **la clinique des plantes** ([www.cliniquedesplantes.fr](http://www.cliniquedesplantes.fr)) a été salué par le jury qui lui a accordé un coup de cœur dans la catégorie « communication internet et digitale ».

Photo

Premier outil de diagnostic gratuit en ligne, **la clinique des plantes** se décline en version site web, Facebook, Twitter et bientôt en application IOS et Android.

4 clics pour un diagnostic basé sur l'identification visuelle ou un diagnostic personnalisé délivré par ses « Docteurs Plantes », ainsi que des fiches bonnes pratiques, des actualités et des vidéos didactiques.

### A propos de l'UPJ :

**L'UPJ, Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des espaces publics, est l'organisation professionnelle de référence en matière de jardins et d'espaces publics.** Créée en 1944, l'UPJ regroupe aujourd'hui 28 sociétés couvrant les domaines des produits de protection des plantes, des amendements organiques, des supports de culture (terreaux), des engrais, et des biocides. **La mission première de l'UPJ est de sensibiliser les jardiniers professionnels et amateurs à un jardinage responsable.** Un jardinage responsable passe par l'utilisation de produits d'entretien et de soins de jardin adaptés, à la bonne dose, au bon moment, et dans le respect de la santé des jardiniers et de l'environnement. **L'UPJ prône la coexistence intelligente entre les produits de synthèse, les produits naturels et les techniques complémentaires** dans la gestion des espaces verts ou dans les pratiques de jardinage. **Cette fédération professionnelle est, de longue date, un partenaire engagé auprès des pouvoirs publics** et de l'ensemble des parties prenantes.

Pour plus d'informations contacter :

### Contacts Presse A+ Conseils :

**Claire-Anne Brulé**

01 47 27 00 14

06 30 86 41 29

[Claireanne.aplusconseils@gmail.com](mailto:Claireanne.aplusconseils@gmail.com)

**Margaux Amouyal**

01 47 27 00 14

06.26.05.52.60

[margaux7.aplusconseils@gmail.com](mailto:margaux7.aplusconseils@gmail.com)